que Depoorter avait été tué à coups de « cassoir. »

L'estaminet Deconinck a très mauvaise réputation, *sous tous les rapports*. Deconinck a déjà subi cinq condamnations pour coups et blessures; dernièrement encore, il frappa d'un coup de tranchet dans le dos un individu du hameau du Paradis, mais ne fut pas poursuivi, plainte n'ayant pas été portée.

Quant à Depoorter, qui est épileptique, c'est un expulsé, toléré en France. Vanbeervliet, *qui* — détail à noter — *n'a pas témoigné jusqu'ici*, n'a pas reçu moins de quinze condamnations pour vols, coups, etc. Comme on le voit c'est un joli trio. Et la vérité est assez difficile à débrouiller. Il importe de dire cependant que jusqu'à un certain point, il semble que la version de l'inculpé est la vraie — ceci sous réserves. — Le parquet a quitté Risquons-Tout à 2 heures 1/2, en voiture et est reparti à Courtrai par le train de 2 h. 22. Deconinck a été maintenu en état d'arrestation. L'émotion est très vive dans la contrée; une foule nombreuse et quelque peu hostile à l'accusé a suivi les péripéties de l'instruction.

Mort de M. de Laveleye. — On annonce la mort d'Emile-Louis-Victor de Laveleye, professeur à l'université de Liège, membre correspondant de l'Institut de France depuis 1869.

E. de Laveleye est né à Bruges, le 5 avril 1822. Après de brillantes études classiques à l'Athénée de Bruges et au collège Stanislas, de Paris, il fit son droit à l'université de Gand et ne tarda pas à s'adonner tout entier aux études d'économie sociale et politique.

Ses débuts comme écrivain remontent à l'année 1848; collaborateur de feuilles périodiques belges, de Laveleye, publia en 1858, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article très-remarqué sur la Lombardie. A dater de ce jour il eut sa place marquée parmi les collaborateurs réguliers de la *Revue* et de plusieurs publications françaises, revue germanique, etc.

La réputation de Laveleye alla grandissant. Ses nombreux voyages en Europe lui avaient donné une compétence toute spéciale sur la plupart des questions d'un intérêt international; il a touché dans ses écrits aux sujets les plus divers et presque toujours avec une grande supériorité.

M. de Laveleye, récemment créé baron par le roi des Belges, a succombé dimanche, dans sa soixante-dixième année.

Un naufrage sur la cote d'Heyst. — Heyst, 3 janvier, 2 h. 30 du soir. — On a vu ce matin, au point du jour, en face de Heyst, au N.-E. du phare Wielingen, à 20 kilomètres de la côte, un brick deux mats en détresse. Le bâtiment était abandonné et l'on a lieu de croire que l'équipage a été sauvé par le service de Wielingen ou par le bateau de la ligne de Flessingue. Le remorqueur du port de Flessingue s'est porté au secours du brick. Toute la population se trouvait sur la digue pour assister au sauvetage. Deux chaloupes ont réussi à prendre le large malgré la violence du vent N.-O.

L'influenza en Belgique. — L'influenza gagne de plus en plus en Belgique; elle prend le caractère d'une violente épidémie. La ville de Malines est fortement éprouvée. Le collège des échevins a fait fermer les écoles de la ville. Hier, sur les 3,000 ouvriers de l'arsenal 357 manquaient au travail et étaient atteints de la maladie.

L'influenza au palais de Laeken. — S. M. le Roi est atteint de l'influenza.

Le crime de la place Saint-Géry à Bruxelles. — Tout le monde, à Bruxelles, se rappelle le fameux voleur, surnommé « Wit Schapruit je ». Il y a trois ans environ, il fut arrêté à Laeken, avec plusieurs de ses complices, par la police de la résidence royale de concert avec la police judiciaire de Bruxelles. Il avait à sa charge plusieurs vols de nuit qualifiés. Sa maîtresse, bien qu'étant convaincue de recel ne fut inquiétée ni par la police, ni par le parquet.

Après l'incarcération de son amant, elle renoua des relations avec un de ses anciens amoureux, un marchand de journaux. Elle ouvrit avec ce dernier un bouge rue Haute. Cet établissement était un des plus mal fréquentés du populeux quartier des Marolles, et n'avait pour clients que des malandrins.

La police de la division judiciaire avait appris que cette femme avait offert en vente chez un bijoutier de la ville un brillant de grande valeur. Elle n'a pas pu justifier la provenance de cet objet, et, de plus, les policiers instructeurs croient reconnaître un des brillants provenant des bijoux volés au préjudice de la fille Lenaerts, la victime de la place Saint-Géry. La maîtresse de Joseph Umbo et lui-même ont été arrêtés et leur établissement fermé par ordre de la police.

Le traité germano-belge. — Les bruits concernant le rejet probable du traité de commerce germano-belge par la Chambre sont dénués de fondement. La ratification du traité est absolument certaine. Il est également faux que le Roi songe à dissoudre les Chambres si celles-ci rejettent le traité de commerce. Le Roi est décidé à ne pas intervenir dans cette question.

L'explosion du «Pilote n° 2». — Voici une communication intéressante faite à ce sujet au Conseil communal d'Anvers :

« Il résulte des renseignements que nous avons pris à bonne source que lorsque le *Pilote n° 2* eut été mouillé le 13 novembre dernier à la Pipe-de-Tabac, il fut visité par la douane et mis sous scellés. Peu de temps après on y envoya une escorte militaire composée de deux sous-officiers d'artillerie et de quatre soldats.

» Ce n'est qu'un mois après, le 14 décembre, que le chargement de 1,000 caisses de dynamite fut transbordé à bord de la barque anglaise *Victoria-Bay* : ce transbordement, qui dura de 7 h. 1/2 du matin à 4 heures de relevée, fut effectué sous la surveillance spéciale de deux employés de la douane.

» Les colis furent annotés au fur et à mesure du débarquement par les douaniers, par un officier du *Victoria-Bay* et par un marqueur délégué par le consignataire de la dynamite.

» Le transbordement terminé, les employés de la douane procédèrent, conjointement avec la garde militaire, à une visite minutieuse du *Pilote n° 2*, lequel fut reconnu entièrement vide. Ceci prouverait qu'il n'y a pas eu de détournement de caisses de dynamite comme on l'a fait assez naturellement supposé. Au surplus, il n'y avait pas d'équipage à bord en ce moment; par qui et dans quel but ce *détournement* aurait-il eu lieu (

» A quelles causes attribuer l'explosion ? c'est là un problème difficile à résoudre. Mais il est à remarquer qu'un grand nombre de caisses, plus d'un quart, paraît-il, avaient été fortement avariées d'eau de mer. Qui sait si la dynamite, décomposée par l'eau, n'a pas pénétré dans la coque du sloop sous forme de nitroglycérine? Dans ce cas, un choc a pu suffire pour déterminer l'explosion. Il s'agirait donc ici d'un de ces cas de force majeur contre lesquels aucune précaution ne saurait prévaloir. »

Les marchands de bois ont adressé à la Chambre une pétition pour lui demander de modifier le traité de commerce conclu avec l'Allemagne et avec l'Autriche-Hongrie. Ils protestent contre leur situation défavorable dans les nouveaux traités.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 2 et 3 janvier

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi	31 déposants	6 nouveaux		3,572 »
	Dimanche	181 »	38 »		23,292 »
Lannoy	»	31 »	5 »		4,166 »
Croix	»	11 »	2 »		4,500 »
Wattrelos	»	16 »	6 »		6,385 »
Totaux		283	57		47,916 »

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi	54 rembour.		effectués	9,655 04
	Dimanche.	95 »		»	28,353 21
Lannoy	»	6 »		»	1,471 »
Croix	»	5 »		»	352 »
Wattrelos	»	4 »		»	3,332 54
Totaux		174	57		38,034 79

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix par MM. L. Watine-Lorthiois et Alfred Pennel, directeurs; MM. Georges Masure et Tou emonde-Mulliez, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. Severin-Herbaux; à Croix, par MM. Eugène Caen et Louis Lepers; à Wattrelos, MM. Louis Leuridan fils et Achille Castel.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis, de 9 heures à 10 heures 1/4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches, à 11 heures 1/2* les *samedis, à 10 heures 1/2*, 8 jours après la demande.

Le Caissier. FREMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 3 janvier.* — Florentine Vandenberghe, rue des Longues-Haies, 209. — Gustave Pipart, rue des Longues-Haies, cour Desrumeaux, 12. — Michel Delecluse, rue du Tilleul, impasse Duguesclin. — Angèle Caillens, rue Watt, cour C. Leconte, 2. — Martisil Pisternmans, rue de Lille, cour Bertin, 2. — Clémence Deronne, rue Decrème, cour Debuyne, 8. — Emile Albrecht, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 5. — Abel Agache, rue du Fresnoy, cour Delsalle. — Arthur Thémont, rue de Turenne, 46. — Julien Lebrun, rue du Pile, 114. — Hélène Rossel, rue des Longues-Haies, cour Vroman. — Louise Despières, rue Saint-Quentin, 21. — Albert Defrenne, rue du Tilleul, cour Oxombre, 6. — Jeanne Mathys, rue du Tilleul, 3 — Marguerite Cleynen, Avenue du Ballon. — Louis Burghraeve, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 10. — Rachel Vlerick, rue du Fontenoy, cour Gademe, 3 — *Publications de mariages du 3 janvier.* — Désiré Vandevel, 31 ans, poelier, rue Soult et Céline Crowin, 22 ans, marchande de légumes, rue de Maufait, 22. — Martin Plateau, 30 ans, tisserand, rue du Coq-Français, 45, et Hortense Couplez, 24 ans, corsetière, rue de la Potennerie. — Adolphe Dernaucourt, 24 ans, menuisier, rue de France, 106, et Marie Becquet, 19 ans, ménagère, rue de France. — Louis Quint, 32 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Jeanne Gavrin, 20 ans, sans profession, à Bruxelles — Arthur Desbouvrie, 25 ans, tisserand, rue de l'Alma, et Silvie Van Hoy, 22 ans, tisserande, rue du Luxembourg. — Henri Delmotte, 22 ans, sans profession, rue du Fontenoy, 115, et Octavie Bogart, 23 ans, sans profession, rue du Condé, 27. — Georges de Goër de Herve, 24 ans, négociant, au Havre, et Jeanne Dupire, 18 ans, sans profession, rue des Arts, 49. — Léon Duflot, 24 ans, ferblantier, rue Lalime, 30, et Elodie Storme, 25 ans, repasseuse, rue du Ballon, 2. — Emile Gabriel, 28 ans, tisserand, rue Pellart, 54, et Thérèse Devos, 25 ans, sans profession, rue du Nouveau-Monde, 49. — Paul Six, 23 ans, négociant, à Tourcoing, et Marie Prouvost, 20 ans, sans profession, rue du Château, 10. — Ferdinand Staelens, 50 ans, tisserand, rue de la Paix, et Marie Dewachter, 70 ans, ménagère, rue de la Paix. — *Déclarations de décès du 3 janvier.* — Alphonse Dorpe, 35 ans, rue du Duc, 43. — Ferdinand Seys, 2 mois, rue de la Balance, 76. — Jeanne Duc, 1 mois, rue de Rohan, cour Lehoucq. — Charles Lard, 14 mois, rue Pierre-de-Roubaix, 60. — Jean Baptiste Devos 57 ans, rue de l'Alma, cour Thomas. — Eugène Delaissez, 6 mois, rue de Toulouse. — Lievine Delsoutre, 21 ans, Grande Rue, 60. — Gabrielle Dhersdene, 1 an, rue de Condé 60. — Charles Debergues, 50 ans, rue des Longues-Haies, 186. — Marie Putzey 65 ans, rue Descartes. — Julienne Brocqueville, 24 jours, rue de Beaurewaert, 117. — Marie Vandesbogaerde, rue des Longues-Haies, 241. — Julienne Masseus, 3 jours, rue Coligny, fort Cavrois, 27. — Albertine Plouvier, 3 mois, rue Pierre-de-Roubaix, 161.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 26 décembre au 1er janvier.* — Georges Puissant, rue de Metz. — Zélie Winnen, Grande-Rue — Philomène Tricot, Grande-Rue. — Jean-Baptiste Leroy, Ruelle. — Jean Dhalluin, rue du Boulevard — Georges Prouvost, rue de la Fontaine. — Maurice Quéry, rue Saint-Jacques — Marie Créteur, rue de Manbeuge — *Publications de mariage.* — Jean-Baptiste Plaisz, 31 ans, représentant de commerce, et Laurente Boile, 28 ans retordeuse. — *Déclarations de décès du 26 décembre au 1er janvier.* — Félix Robbens, 3 ans, rue Mirabeau. — Zoé Tilly, 5 mois, rue Amiral Courbet — Gaston Fix, 4 mois, boulevard de la Chapelle — Arthur Martin, 41 ans 9 mois, maître fondeur, rue de la Fonderie. — Françoise Vanzebrouck, 79 ans, sans profession, rue de Metz. — Dhalluin, présenté sans vie, rue du Boulevard. — Richard Degezelle, 6 mois, rue Basse.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille ADYNS-VERMEIRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Constance VERMEIRE, décédée à Roubaix, le 2 janvier 1892, dans sa soixante-troisième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Philippeville (Haute-Vigne).

Les amis et connaissances de la famille PONTIER-DELEBECQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Joseph PONTIER, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1892, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 5 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, 55.

Les amis et connaissances de la famille GRIMONPREZ-DELAOUTRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Liévine-Elise DELAOUTRE, veuve de M. Eugène-Joseph GRIMONPREZ, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1892, dans sa 83e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 5 courant à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 60.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église d'Hem, le mardi 5 janvier 1892, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Julien-Joseph DELEMAZURE, décédé à Hem, le 26 novembre 1891, dans sa soixante-dixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LISTE DES CONSCRITS DE ROUBAIX

CLASSE 1891 (CANTON-EST)

Achille Allard, Auguste André, Léonard André, Georges Atallin, Narcisse Augein, aîné de veuve ; Charles Bassens, Henri Bailleul, Arthur Barbieux, Corneille Bas, Jean Basilière, Bernard Batsle aîné de veuve; J.-B. Bastiau, Louis Bauduin, Adolphe Bayard, Edmond Beele, engagé volontaire; Charles Beghin, Léon Belmère, frère au service ; Charles Bernard, soutien de famille ; Constant Bernard, engagé volontaire ; Paul Bernard, soutien de famille; Stanislas Bernard, unique de veuve; Louis Bernisz, Jules Betteburg, Emile Beuscart, Jules Bret, Henri Blaes, Léon Biot, Henri Boittiaux, Henri Bonte, engagé conditionnel ; Charles Bontinck, Alfred Bossut, Henri Bouche, aîné d'orphelins ; Emile Bouckenooghe, Florent Boufin, François Bourgois, Henri Bourgois, frère au service ; Arthur Bourse.

Georges Bracaval, Edouard Branquart, Ernest Broevielle, frère au service ; Florimond Broevielle, Jules Broux, Joseph Brûlé, Henri Bulteau, Henri Bulteau, Pierre Cabaux, Alphonse Caekenbergh, Pierre Canone aîné de 8 enfants ; Hector Carnoy, Léon Carpentier, Charles Carré, Edouard Carrette, Henri Carrette, Arthur Catrice, Liévin Caunier, Henri Cauvelier, Victor Chambet, Napoléon Clement, Henri Cocheteux, Henri Cogez, J.-B. Coiin, Etienne Cornette, Adolphe Coraert, Victor Coupé, Herman Coaque, J.-B. Courier, aîné de veuve ; Edouard Courmain, Henri Couroible, Arthur Cressent, Alfred Crochon, frère au service ; Eugène Crombez, Fidèle Cuvelier, aîné de 7 enfants ; Georges Daegnies, François Dulem, Gervais Decottignies, Jules Decottignies, Oscar Decottignies, Henri Décourcelle, Emile Defaux,

Adolphe Deffrenne, Emile Deffrennes, Emile J.-B. Deffrennes, Georges Defrance, Théodore Dejonghe, Louis Dekeyser, frère mort au service, Augustin Delahaussie, Oscar Delaplace, frère au service; Alfred Delbacre, J.-B. Delebecq, Albert Delbecque, Georges Delcourt, Victor Delcroix, Georges Deldique, frère au service; Gustave Deleclus, Oscar Delecluse, Louis Delepan, aîné de 8 enfants; Henri Deleporte, Alfred Delerue, Joseph Delerue, engagé volontaire; Emile Delescluse, soutien de famille; Hector Delmotte, Joseph Deloof, Camille Delreux, frère au service; Julien Delreux, aîné de veuve; Henri Delrue, Pierre Delrue, Adolphe Delsalle, Léon Delsaux, Edouard Deltour, Henri Delvinquin, Henri Dely, Jules Delzenne, Théophile Demailly, Charles Demarez, Auguste Denecker, Toussaint Denis, soutien de famille; René Deprez, aîné d'orphelins; Henri Derambure, Jean Derore, Charles Deroubaix, Auguste Derumaux.

Désiré Derumez, Eugène Dervana, Julien Desbarbieux, aîné de 10 enfants; François Desbonnet, Adolphe Desbonnets, Henri Desbonnets, frère au service; Théodore Desbonnets, Phidras Desfontaines, Hector Desfontaites, Louis Desmazures, César Desmulier, engagé volontaire; Henri Desnouter, Alfred Despières, Edouard Desreux, Charles Desrueilles, Victor Desurmont, J.-B. Dettez, Léon Devaere, Jean De Viesschauwer, Léon De Vliegh ere, Adolphe Dhaeze, soutien de famille; Désiré Dharte, Auguste Dobbels, Désiré Donsbeke, unique de veuve; Joseph Dornez, Delphin Doutreligne, Henri Draux, Jules Droulez, André Druon, Albert Dubocage, Victor Dubois, François Dubrunfaut, Fidèle Dubus, Edouard Ducoin, Louis Duféur, Albert Duhamel, Emile Duhem, Théodore Duhem, Auguste Dujardin, Henri Dulen, Alexandre Dumey, aîné de 7 enfants; Georges Dumoulin.

Louis Duperron, engagé volontaire; Paul Dupire, Jean Duponcelle, Georges Duponchel, unique de veuve; César Dupont, soutien de famille; Achille Dupuich, Alphonse Dupuich, Ursmar Duquennoy, unique de veuve, Emile Duriez, Louis Durot, engagé volontaire; Ernest Duzart, engagé volontaire; Louis Duthoit, Désiré Dutrieux, Charles Duvinage, Louis Duvivier, Théodore Inglebert, Pierre Estreicher, Jules Eucher, Louis Evely, Julien Fauvarque, Léopold Félix, François Fierens, Jules Fiévet, Arthur Florin, Emmanuel Florin, Joël Florin, engagé volontaire; Léon Florin, François Fontaine, Jules Fouion, aîné de 8 enfants; Edmond François, Charles Frodure, Henri Fray, Jean Fullhart, Pierre Gabrisu, aîné de veuve; Joseph Gaillet, frère au service; Jules Gallois, Jean-Baptiste Gandit, Léon Garet, Pierre Garez, Adolphe Gaucher, Carlos Geenchs, Modeste Gevaert.

Alfred Ghesquier, aîné de veuve ; Alphonse Gilain, J.-B. Gille, Léon Gille, Charles Glorieux, Emile Glorieux, Alphonse Gourdin, engagé conditionnel ; François Gustin, aîné de veuve ; Josué Hage, Elie Hay, aîné de veuve ; Henri Hazebrouck, Pierre Hedon, Achille Hennebelle, Julien Hennion, Hubert Herbaux, frère au service; Pierre Herbin, soutient de famille ; Jules Hespel, Louis Hoefman, Denis Holvoet, Julien Horent, Albert Houdart, Emile Dourez, Jacob Huisman, Pierre Hus, Léon Janssens, Louis Janssens, Louis Jaumiau, Louis Kaufman, Jean Kimmel, François Kempe, frère au service ; François Lacherie, Théophile Lacheus, Delphin Lagache, Arthur Lagersie, Xavier Lagorge, Albert Lemarque, aîné de veuve ; Alfred Lambin, Henri Lannoeuin, François Lampaert, Lamps, aîné de 7 enfants ; Pierre Landragen.

Edouard Larivière, Jules Lassert, Alexandre Lebrun, Charles Lebrun, Henri Leclercq, aîné de veuve; Henri-Joseph Leclercq, J.-B. Leclercq, Eugène Lecomte, Emile Lecomte, Désiré Lecrix, Adolphe Ledoux, soutien de famille; Alexis Lefebvre, Fidèle Lefebvre, soutien de famille; Louis Lefebvre, aîné de 8 enfants; Louis-Jules Lefebvre, eng. vol.; Jean Lefebvre, Jules L. grand, eng. vol.; Edmond Lekens, Oscar Leloup, Théodore Lemaire, frère au service; Georges Lemay, Alphonse Lemyze, Ismail Lepainteur, aîné de 8 enfants; Achille Lepers, Louis Lepers, Louis Lepers, frère au service; Louis-Joseph Lepers, aîné de 7 enfants; Louis Leplat, frère au service; Alfred Lequindre, Emile Lerouge, aîné de 9 enfants; Ernest Lerouge, aîné de 7 enfants; J.-B. Leroux, aîné de veuve; Simon Leroy, Gustave Lesaffre, Henri Lesur, eng. vol.; Carlos Leveugle, Jean Lezy, Edouard Liagre, Charles Libbrecht, Pierre Liébart, Alexandre Lietar, eng. vol.; Victor Levrouw.

Oscar Lion, Jules Lobry, Alfred Lombaere, Louis Lorthiois, Eugène Lowyck, engagé volontaire; Adolphe Maes, Hermand Mangin, Henri Manjot, Lodois Marais, engagé volontaire; Jules Maret, Charles Marx, Léonard Masselis, Théophile Massez, Henri Mathon, Matthys, Jules Meaux, unique de veuve; Camille Mido, Albert Meillessoux, engagé conditionnel; Eugène Meillassoux, engagé volontaire; Louis Mercier, frère au service; Henri Merlin, Pierre Merlin, Alphonse Mercheim, Henri Mestdagh, Léon Meurin, Jean Meyer, Pierre Mighem, Charles Mieuguet, engagé volontaire; Arthur Molard, aîné de veuve; Georges Moriels, Henri Mossiou, engagé volontaire; Georges Motte, aîné de 7 enfants; J.-B. Motte, Eugène Moulard, Joseph Moyart, Jules Mulliez, frère au service; Louis Muteau, Charles Nebel, Henri Noclin, aîné de 8 enfants; Denis Nutte, Georges Nys, aîné de veuve; Louis Nys.

Louis Nys, Théophile Nys, frère au service; Edmond Pachy, Charles Parent, Gustave Pattxyn, frère au service ; Charles Pauchet, Théodore Peau, Polydor Peck, François Peere, Jules Penin, unique de veuve; Louis Perche, Désiré Petit, Baptiste Pierlot, Numa Pierronne, Jean Planckaert, Emile Plateau, frère au service ; Justave Platel, Jean-Baptiste Ploegaerts, Prosper Pluquet, Léon Pochart, Léon Pollet, Alfred Poppe, Firmin Porez, Louis Prevots, Pierre Prouvost, engagé conditionnel; Louis Pruvost, engagé volontaire; Alphonse Quilliet, frère au service; Henri Quint, Florimond Rachez, Pierre Raepsaet, Leon Rasseneur, Joseph Rassez, frère au service; Gustave Raux, François Regibo, Charles Renard, engagé volontaire : Louis Renard, Louis Requier, Eugène Rose, Narcisse Rouzé, engagé volontaire, Paul Rufflart, aîné de 7 enfants ; Léon Rusquart, François Rychwaert, aîné de 7 enfants.

Carlos Salembier, engagé volontaire, J.-B. Schramme, Louis Sibère, Narcisse Sible, J.-B. Sélosse, engagé volontaire; J.-B. Sergeant, Moise Seutin, Edouard Serp, Emile Seys, frère au service ; Pierre Simons, Gustave Six, Victor Staiens, Félix Stalgnaroir, Henri Stevens, Emile Sarantin, César Swyngedouw, Félix Swyser Joseph Tacdeels, engagé volontaire; Désiré Tahon, Georges Teneul, Ferdinand Thiébaut, Jules Thieffry, Alfred Thietart, Louis Thiétart, Louis Tiberghien, Léopold Tinchon, Victor Tinlet, soutien de famille ; Léon Tonneau, engagé volontaire; Arthur Toulet, frère au service; Léon Toulet, aîné de 7 enfants; Auguste Tournays, unique de veuve; Gaston Tulpin, Pierre Vahé, Alfred Vaillant, aîné de 9 enfants; Lucien Vallez, aîné de 11 enfants; Jules Vancomerbeke, engagé volontaire ; Edouard Vandecrus, aîné de 9 enfants; Pierre Vandekerkhove, Emile Vandenberghe, Léandre Vandenherreweghe, Arthur Vandermeesch.

François Vanderstiggel, engagé volontaire ; Augustin Vanderstraten, Gustave Vandenrele, Alphonse Vandôme, engagé volontaire ; Henri Vanhoute, François Vanhecke, Pierre Vanherpe, aîné de 8 enfants ; Jean Vanhette, Jean-Baptiste Van Laere, Jules Vanlaucher, Léopold Vanoost, Charles Vanroosbeke, Gervais Vanuynsberghe, Fortuné Vasseur, Polydor Velghe, Ferdinand Verbeke ; Théodore Vercruysse, aîné de 7 enfants ; Charles Verlecken, aîné de veuve et de 7 enfants ; Edouard Verfaille, Henri Verhaeghe, aîné de 7 enfants ; Florimond Verleyn, Alphonse Vermeulen, Louis Verraecke, frère au service ; François Viardot, Henri Videlaine, engagé volontaire; Jules Vienne, Victor Vierlinck, engagé volontaire ; Henri Viger, Jacques Viger, aîné de jumeaux ; Edouard Vincent, Emile Vlieghe, Jules Vlieghe, Auguste Vroman, Louis Vroman, Julien Vuylsteker, Albert Wallès, Isidore Wallès, Henri Wagnon, Frédéric Wante, Hector Warnetz, Ernest Watine, engagé volontaire ; Georges Wattinne, engagé conditionnel ; Henri Westerlinck, Jules Wibaux, Joseph Wouters, frère au service ; Jean Wyckhuyse, Louis Zennevort.

ÉCUYÈRE, CHANTEUSE, TIREUSE de CARTES

La « mère Papillon » est une demoiselle R..., et, si l'on en croit la chronique du quartier qu'elle habitait — 22, rue de Flandre, à Paris, — son père fut préfet de l'Empire et chevalier de la Légion d'honneur.

Du reste, ce préfet, veuf de bonne heure, fit si peu la fête qu'il mangea son patrimoine en dix ans et mourut à Buenos-Ayres dans la plus complet dénuement. Il laissait deux enfants : Louis R..., mort en 1872, vétérinaire à Agen, et Cécile R..., — la « mère Papillon — qui se destina au théâtre.

Elle avait, paraît-il, une jolie voix, et Thérèsa doit avoir gardé le souvenir de la cartomancienne, qui, au temps déjà lointain de l'Alcazar d'Hiver, chantait sous le nom de Papillon, des chansonnettes à diction.

Après avoir été enlevée du concert du Faubourg-Poissonnière par un jeune homme fort riche, qui paya son dédit, elle courut l'Amérique et fut abandonnée par son amant à Philadelphie.

Elle revint en France et alla demander aide à son frère le vétérinaire, qui s'associa avec elle. Cécile R... soignait les animaux sur ses indications.

Elle vécut ainsi deux ans, mais étant devenue amoureuse d'un artiste de la troupe d'Agen, elle partit avec lui, lestée d'une somme de 10,000 francs dérobée dans la caisse de son frère.

Avec cet argent, le couple acheta un cirque forain, et Cécile R..., qui était une suffisante écuyère, présentait des chevaux en liberté. Le cirque fut complètement incendié à Naples, la mère Papillon manqua d'être brûlée vive.

Son émotion fut si forte qu'à la suite de cet évènement elle perdit la raison et passa cinq années dans une maison de santé.

Complètement guérie, Cécile R..., grâce à la protection d'un député, entra aux magasins du Louvre comme vendeuse. Ce fut là qu'elle commença à tirer les cartes à ses compagnes, qui, ravies de tant de science, venaient à chaque instant réclamer d'elle une séance. Elle leur faisait d'abord payer cinquante centimes cette fenêtre ouverte sur la destinée, puis un franc et sa réputation de devineresse s'étendit dans le magasin des employées aux clientes.

Cécile R... qu'on surnommait déjà à cette époque la mère Papillon, fut renvoyée du Louvre à la suite de petites indélicatesses.

Elle connaissait assez les secrets du petit et du grand jeu pour s'installer cartomancienne dans la rue du Faubourg du Temple.

Elle aurait pu, dans ce quartier populeux, se faire une jolie clientèle parmi les petites ouvrières, mais elle avait le défaut de boire, et l'argent qu'elle gagnait passait en cognac et en absinthe.

La fille du préfet, obligée de vendre son mobilier, se mit alors à courir les cafés avec ses tarots.

Tous les soirs, elle payait sa chambre meublée cinquante centimes, et buvait le restant de la recette.

La mort est venue la surprendre dans la rue. Cette fin n'a donné aucune des personnes qui la connaissaient car la « mère Papillon » baissait tous les jours, elle n'avait même plus la force de raconter, dans ces derniers temps, les splendeurs des bals de la préfectuure où son enfance s'émerveilla.

Elle est à la Morgue.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

4 JANVIER 1802

LE MARIAGE D'HORTENSE

Jamais on n'en vit de si triste; ce n'était cependant ni la jeunesse ni la beauté qui y manquaient, la fiancée avait 19 ans, elle était fort jolie, pleine d'esprit, de charme et de talents; elle était, il est vrai, la fille d'un général guillotiné, mais elle avait pour mère la femme du personnage alors le plus célèbre de l'Europe, la future impératrice des Français; quant au fiancé, c'était un jeune colonel de 23 ans, le propre frère du Premier Consul, qui n'était ni sans mérite ni sans caractère, car il avait figuré avec honneur à Arcole et à Rivoli, et il avait refusé nettement, deux ans auparavant, de faire partie de la commission militaire qui devait condamner à mort M. de Frotté (*voir* 16 février.)

Mais c'était un mariage politique imposé à tous deux par la volonté de Bonaparte, sur les sollicitations de Joséphine qui, pressentant déjà les dangers que la stérilité de son union avec le Premier Consul pouvait lui faire courir, s'efforçait de resserrer par une alliance avec sa famille des liens qu'il pouvait un jour être tenté de dénouer, et l'inclination des deux jeunes gens était ce qu'on avait le moins consulté, on mariait la gaîté avec la mélancolie.

Ce mariage « célébré dans la tristesse » recut la consécration religieuse des mains du Cardinal Caprera, car Joséphine, qui elle-même n'était pas religieusement mariée, n'avait pas voulu accepter pour sa fille la bénédiction d'un prêtre assermenté; et c'est dans le secret d'une maison particulière que le Cardinal dut la marier, le Concordat qui allait rouvrir les églises aux prêtres insermentés n'étant pas encore publié.

Louis Bonaparte devint général de brigade en 1804; il fut fait, après l'installation et l'empire, Connétable de France et colonel général des carabiniers, et le 5 juin 1806 proclamé roi de Hollande par Napoléon, sur le prétendu vœu de la commission hollandaise venue tout exprès pour éviter la roturité. Hortense partit avec son mari et arriva le 18 juin à La Haye, dont l'accueil glacial lui arracha des larmes ; elle finit cependant par y plaire, sa danse ravissait, mais elle y mourait d'ennui au milieu des dames d'honneur hollandaises dont son mari l'avait exclusivement entourée ; et à l'incompatibilité d'humeur s'était jointe une mésintelligence politique entre elle et le Roi qui s'efforçait d'être un roi hollandais tandis que Napoléon voulait qu'il ne fut qu'un prince français.

Louis était devenu soupçonneux et méfiant, Hortense savait la première occasion de rentrer à Paris, et lorsqu'en 1809 Louis y vint de son côté, il ne descendit même pas à son hôtel et ne fit qu'échanger avec elle des visites de politesse. Forcée par l'Empereur de retourner avec son mari en Hollande en 1810, elle s'échappa au bout de quelques semaines et rentra en France ; le 1er juillet suivant c'est Louis qui, à son tour, déposait la couronne et s'enfuyait à l'étranger pour échapper aux humiliations que son terrible frère lui imposait. Les deux époux n'eurent plus dès lors d'autres relations qu'un procès fait après la Restauration devant le Tribunal de la Seine et qui condamna Hortense à rendre à leur père ses deux enfants.

Hortense mourut au château d'Aressemberg, en Suisse, le 3 octobre 1837, à 54 ans, son corps fut ramené à Ruel et inhumé auprès de celui de Joséphine, sa mère. Il ne restait d'elle qu'une romance et deux enfants. Des trois fils qu'elle avait eus de Louis, deux en effet étaient morts, le premier en bas âge, le second en 1831 en Italie, pendant qu'il prenait part à une insurrection contre le Pape; le troisième, né à Paris le 20 avril 1808, était le futur Napoléon III.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU MARDI 5 JANVIER

SOUPE A L'OSEILLE
CERVELLES FRITES
LIÈVRE ROTI
CHOUX-FLEURS SAUCE TOMATE
PUDDING AU PAIN

RECETTES. — *Choux-fleurs sauce tomate.* — Faites cuire vos choux-fleurs à l'eau comme il a été expliqué, ayez un grand bol dans lequel vous remettez vos choux-fleurs, la tête en bas et la queue en haut afin de leur redonner la forme ronde, pressez avec vous préparez votre sauce tomate. Posez un plat creux sur le bol que vous renversez, découvrez les choux-fleurs et arrosez avec la sauce.

TIRAGES FINANCIERS

de Décembre 1891 et de Janvier 1892

DÉCEMBRE	JANVIER
5. Commun. 1879.	2. Schaerbek 1873
5. » 1880.	2. Bordeaux 1863.
5. Paris 1886.	2. Amiens 1871.
10. Gand 1880.	5. Fonciers 1877.
15. Paris 1865.	5. » 1879.
15. Liège 1879.	5 » 1885.
15. Panama à lots.	10. Paris 1871.
20. Etat du Congo.	10. Anvers 1887.
20. Vienne 1885.	15. Paris 1869.
22. Foncières 1853.	15. Gand 1868.
22. » 1863.	15. Bruxelles 1886.
22. Commun. 1875.	15. Bons à lots 1887.
	15. Bons Algériens.

Pour l'importance des lots, s'adresser **16 et 18, rue Nain, à Roubaix,** où les renseignements sont toujours donnés gratuitement par

H. LEMAY

Ordres de bourse, achats et ventes de toutes valeurs françaises et étrangères. 27916—56127

COUPONS

Le **CRÉDIT LYONNAIS,** *agences de Roubaix et Tourcoing,* paie **dès maintenant et sans aucun frais** tous les coupons français et étrangers à l'échéance du 1er janvier, et dont les prix sont officiellement connus.

ORDRES DE BOURSE

Le **CRÉDIT LYONNAIS,** *agences de Roubaix et Tourcoing,* se charge d'exécuter les ordres de bourse aux conditions suivantes : à *Paris,* **sans autre courtage que celui de l'agent de change;** *à l'Etranger,* **moyennant une faible commission.** 58671—29053